

**NEUCHÂTEL** La Coopérative solaire a réussi à réunir les 150 000 francs nécessaires à l'installation de panneaux photovoltaïques sur le collège du Crêt-du-Chêne. Leur pose sera réalisée en avril.

## «Le solaire, c'est l'énergie du futur»

### CONTEXTE

Ingénieur, docteur ès sciences et président de la Coopérative solaire Neuchâtel (Coopsol), Diego Fischer était samedi invité à l'expo de La Coudre, à Neuchâtel. Il fait le point sur les activités de la Coopsol, qui s'apprete à faire poser des panneaux solaires sur le toit du collège du Crêt-du-Chêne, et plaide pour une transition énergétique.

### NICOLAS HEINIGER

Une énergie renouvelable dont le coût a beaucoup baissé ces dernières années, produite de manière silencieuse et sans besoin de maintenance: Pour Diego Fischer, pas de doute: «Le solaire photovoltaïque, c'est l'énergie du futur», affirme l'ingénieur, également président de la Coopérative solaire Neuchâtel (Coopsol). L'été dernier, la Coopsol lançait le projet d'installer 650 m<sup>2</sup> de panneaux solaires sur le toit du collège du Crêt-du-Chêne, à Neuchâtel, mis à disposition par la Ville (notre édition du 23 juin 2016). Tout un chacun était invité à acheter une ou plusieurs parts à 500 francs pour financer l'installation. L'opération a rencontré un véritable succès: en septembre, les 150 000 francs nécessaires étaient récoltés, grâce à la contribution de cent coopérateurs,



Le collège du Crêt-du-Chêne, sur le toit duquel une centrale photovoltaïque financée par des privés sera installée en avril. ARCHIVES DAVID MARCHON

qui ont investi entre 500 et 10 000 francs. Quant à la Ville, elle a octroyé à la coopérative les mêmes subsides que pour les privés, ce qui correspond ici à 50 000 francs. Les appels d'offres sont partis

hier à destination d'entreprises de la région. «Nous demandons des panneaux fabriqués en Europe», précise Diego Fischer. Les travaux d'installation devraient se faire durant les vacances de Pâques, en avril, pour une inauguration de l'installation en mai. L'énergie produite, 100 000 kWh par an, sera consommée à 70% sur place et permettra de couvrir le tiers des besoins énergétiques du collège. Quant au surplus (par exemple une partie du courant produit le week-end), il sera revendu, à un coût plus faible, à Viteos, qui la réinjectera dans le réseau. Pour chaque part achetée, les

coopérateurs récupéreront 25 francs par an, si bien que l'amortissement se fera sur vingt ans. «Après vingt ans, c'est la vache à lait», image Diego Fischer. Qui précise que la Ville a mis le toit du collège à disposition pour 25 ans et qu'une installation photovoltaïque dure environ trente ans.

Les panneaux solaires étant fabriqués dans des usines chimiques, l'énergie photovoltaïque n'est donc pas 100% «propre», reconnaît Diego Fischer, même s'il explique que le bilan est largement positif: «On compte deux ans de fonctionnement pour récupérer l'énergie investie dans la fa-

brication. Après, il reste encore 28 ans de fonctionnement». Et contrairement à une idée reçue, une installation photovoltaïque produit aussi du courant par temps couvert. Aujourd'hui, la Coopsol aimerait lancer d'autres projets sur le Littoral pour produire «de l'énergie citoyenne», selon les termes de Diego Fischer. «La difficulté, c'est de trouver des emplacements». Avis aux personnes intéressées: pas besoin de la surface d'un terrain de foot, une surface de 100 m<sup>2</sup> suffit. ☉

### INFO

Le site de la coopérative solaire: <http://coopsol.ch/>

### BOUDRY Un archéologue explique la grotte de Cotencher

Depuis la gare de Chambrien, le promeneur suit un chemin de forêt presque à plat avant d'arriver au pied d'une paroi rocheuse: là, il se trouve devant une solide porte... fermée. Derrière cette porte se cachent quelques millénaires d'histoire: c'est la grotte de Cotencher. Mercredi à 20h15 au Musée de l'Areuse, à Boudry, François-Xavier Chauvière, archéologue à l'Office cantonale du patrimoine et de l'archéologie, donnera une conférence sur cette grotte. Il évoquera différents aspects, depuis sa découverte au milieu du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'au vaste «projet Cotencher» lancé en 2014 et qui vise à revaloriser la grotte et à la rendre accessible au public.

Haut lieu de la préhistoire suisse, Cotencher conserve des renseignements précieux et des témoignages de première importance sur la vie préhistorique dans notre région. Elle a été fouillée pour la première fois en 1867 par le Boudryan Henri-Louis Otz, en collaboration avec Charles Knab. Ces deux scientifiques y ont trouvé des objets intéressants, comme des ossements et des outils, qu'ils ont déposés dans différents musées. ☉ RÉD - COMM



L'archéologue François-Xavier Chauvière devant la grotte de Cotencher. ARCHIVES LUCAS VUITEL



« Dans notre appel d'offres, nous demandons des panneaux solaires fabriqués en Europe. »

**DIEGO FISCHER** PRÉSIDENT DE LA COOPÉRATIVE SOLAIRE NEUCHÂTEL